



Fondée

en 1827

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRAIRE

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS

VOLUME 91.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE., JEUDI 11 OCTOBRE, 1917.

NO. 18.

BERNSTOFF ET LE COMLOT.

Les découvertes du Secrétaire Lansing, démontrent la trahison complète de l'Allemagne

Washington, D. C., 11 octobre. — Le Secrétaire Lansing vient de livrer à la publicité, trois cablogrammes qui démontrent que plus d'un an avant la déclaration de la guerre entre les Etats-Unis et l'Allemagne, ce dernier pays donnait des instructions à l'ambassadeur von Bernstorff de faire des démarches pour détruire les chemins de fer canadiens, et encourager les Irlandais Américains à se livrer au sabotage, dans leur propre pays. Il a été également démontré que von Bernstorff, même à cette date, traitait des plans pour inaugurer une campagne, afin d'influencer le Congrès des Etats-Unis — une flagrante violation de la neutralité américaine par l'Allemagne.

Un des télégrammes adressés au comte von Bernstorff par le gouvernement allemand, en janvier, 1916, déclarait :

« Vous pouvez obtenir des informations, en ce qui concerne les personnes susceptibles pour mener à bonne fin le sabotage aux Etats-Unis et au Canada, en vous adressant aux personnes suivantes :

Joseph McGarry, Philadelphie; P. Keating, avenue Michigan, Chicago; et Benjamin O'Leary, 16 Park Row, New York.

UNE SERIE D'INCENDIES

Plusieurs bâtisses ont été la proie des flammes. Les pertes approximatives sont de \$27,500

Un incendie d'origine suspecte, a détruit six bâtisses appartenant à la succession de J. S. Brady, à Waggaman, causant des pertes de \$26,000. Un noir nommé Alfred Vinton, a été arrêté, et une investigation a été ouverte sur ses agissements.

Des débris de \$1,200 ont été occasionnés au cottage double 2743-45 rue Herbyville, appartenant à Chris Rodick, 3100 même rue. Les personnes suivantes qui habitaient le cottage ont essuyé des pertes: Mme Esther Bertoulière, qui a été légalement brûlée à la 144e, a perdu \$200; Mme Mary Adams, \$200; Mme John Kennedy, \$200; Mme Fred Gresschner, \$200. Les flammes se communiquèrent à la bâtisse 2736-38 même rue, appartenant à Lawrence F. Rich, pertes \$25.

Un incendie d'origine inconnue se déclara dans le cottage 325 rue Octavia, appartenant à la «Otis Manufacturing Company». Le cottage fut complètement détruit, causant une perte de \$275. Un nommé George Stoff, 20 ans, 2314 rue Marquette, qui travaillait à la réparation d'une voiture automobile, a été légalement brûlé aux épaules et aux mains.

ADMINISTRATEURS SONT NOMMES

John Graham O'Kelly, de la Nouvelle-Orléans, et C. L. Townes, de Minter City, Miss.

Hier matin le gouvernement fédéral a nommé M. O'Kelly, administrateur des combustibles, pour la Louisiane, et M. Townes, au même poste, pour le Mississippi.

M. O'Kelly est né près de Ashwood, paroisse Tensas, est âgé de 39 ans, et capitaliste retiré des affaires. Il pourra donc dévouer son temps, à remplir les devoirs de la tâche importante qui lui est confiée.

M. Townes est un planteur cottonnier, près de Minter City, et est un grand commerçant. Ces messieurs ne sont pas intéressés financièrement dans les industries des mines de charbon ou des puits de pétrole. On dit que ce sont là les raisons qui ont guidé le gouvernement à les choisir pour ces postes importants.

LA RUSSIE ET SON CABINET

On annonce que le nouveau gouvernement se propose de poursuivre une politique étrangère active

Petrograd, 10 octobre. — Le nouveau gouvernement de coalition a assumé le contrôle de la Russie, remplaçant le conseil de cinq, qui avait été organisé il y a un mois. On annonce que le nouveau gouvernement se propose de poursuivre une politique étrangère active, dans le but de faire une paix aussi-tôt que possible, qui serait agréable aux Alliés.

En attendant le gouvernement prend des mesures afin d'augmenter son armée, et restaurer la tranquillité sociale dans le pays.

Le nouveau cabinet de coalition, qui semble être approuvé en général, est composé comme suit: Premier, A. F. Kerensky; Ministre des Affaires Etrangères, M. I. Tereschenko; Ministre de l'Intérieur, M. Nikitin; Ministre de l'Agriculture, M. Askanioff; Ministre du Travail, M. Gvozdeff; Ministre des Approvisionnements, M. Prokopyevitch; Ministre des Finances, M. Bentsky; Ministre de la Justice, M. Karaschoff; Ministre du Bien-Etre Public; Ministre du Commerce et de l'Industrie, A. J. Konovloff; Contrôleur d'Etat, M. Snyegoff; Ministre de la Justice, M. Milyantovitch; Ministre d'Education, M. Salaskin; Président du Conseil d'Etat, M. Trotyakoff; Ministre de la Guerre, général Verkhovskiy; Ministre de la Marine, Amiral Venderovskiy; Ministre des Postes et des Communications, M. Lavrovskiy.

Au Chateau de Hohenbourg

Bâle. — On a des nouvelles de l'arrivée de la famille grand-ducale de Luxembourg au chateau de Hohenbourg, dans les montagnes de Bavière près des rives sauvages de Elz. On a remarqué que la jeune grande-duchesse paraissait particulièrement triste. Le cadre, d'ailleurs, prête à la mélancolie. Le chateau bâtie dans un pays perdu au milieu d'un parc magnifique. C'est là que vécurent ses dernières années le vieux duc de Nassau grand-père de la jeune grande-duchesse, dans la tristesse et les regrets d'avoir été dépossédé de ses états par la Prusse.

La duchesse Charlotte-Thérèse, tante de la grande-duchesse, vient également d'arriver à Hohenbourg et l'on attend le frère de la grande-duchesse douairière, Marianne de Luxembourg, née princesse de Beauvau.

Les médailles, en souvenir de la guerre péninsulaire, ne furent distribuées qu'en 1808, c'est-à-dire 31 ans après la conclusion de la paix.

MARINS ALLEMANDS A PROPOS DU CAFE-CONCERT

Ils se révoltent et jettent leur capitaine à la mer. — Plusieurs fusillés

Des marins allemands sur cinq cuirassés, ont essayé de susciter une révolution, et c'est avec beaucoup de difficultés que le gouvernement a pu les maîtriser. — Les matelots allemands ont refusé de faire feu sur les révoltés.

Londres, 11 octobre. — Une dépêche au Central News, de Copenhague, annonce qu'un soulèvement révolutionnaire sur plusieurs cuirassés allemands, a eu lieu il y a six semaines, et c'est avec beaucoup de difficultés que le gouvernement a pu les contrôler. Des désordres ont eu lieu également parmi les soldats allemands sur le front.

Amsterdam, 11 octobre. — Les membres des équipages de quatre cuirassés de la flotte allemande, se sont révoltés à Wilhelmshaven. Un des cuirassés, était le Westfalen, et le capitaine a été jeté à la mer et est mort. L'équipage a atterri. Lorsque les marins ont refusé de faire feu sur les révoltés, ces derniers ont été entourés par les soldats et se sont constitués prisonniers.

Une révolte eut lieu en pleine mer, sur le cuirassé allemand «Nürnberg». Les marins comparèrent des officiers, et dirigeaient le navire de guerre vers les côtes de la Norvège, lorsqu'ils furent arrêtés par des destroyers et durent se rendre.

L'Empereur William se rendit à Wilhelmshaven, et ordonna qu'un révolté sur sept, fût fusillé. Le chancelier Michaelis protesta, et que trois marins furent fusillés. Les autres furent sévèrement punis.

Copenhague, 11 octobre. — En annonçant au Reichstag le complot déjoué dans la marine allemande, pour la paralyser, le vice-amiral von Capelle, ministre de la marine, a dit :

« C'est à regretter que la révolution russe ait tourné la tête de plusieurs membres de notre marine, et ait fait naître parmi eux des idées révolutionnaires. Ils se sont révoltés, à mon pas douter, pour forcer le pays à faire la paix.

LA CENSURE AMERICAINE DE L'ALLEMAGNE

Dans quelques jours, de stricts règlements seront mis en vigueur, par un ordre exécutif

Washington, D. C., 10 octobre. — A la suite d'une conférence avec les membres du cabinet, le Président Wilson, a donné l'ordre de mettre en vigueur dans quelques jours, l'acte ayant trait au commerce avec l'ennemi, (trading with the enemy act). Après la réunion du cabinet, le maître de poste général Burleson, a annoncé que la clause autorisant le Département Postal d'accorder des patentes aux journaux de langues étrangères avait déjà été mise en vigueur, et que dans dix jours le département commencera à émettre les patentes.

Par l'ordre exécutif, une censure sévère au courrier des cablogrammes, des communications télégraphiques, sera mise en pratique également sous la surveillance d'un conseil composé des représentants des départements des postes, de la marine, de la guerre, et de l'administration des exportations.

LE COTON DE L'AMERIQUE

Le gouvernement des Etats-Unis, a décidé d'expédier le surplus, à nos Alliés, immédiatement

Washington, D. C., 10 octobre. — La cessation de l'expédition de coton aux nations neutres du nord de l'Europe, a eu pour résultat de créer une telle accumulation de produit, dans le pays, que le conseil administrateur des exportations, a décidé de permettre l'exportation du coton aux Alliés, sans licence, pendant une période indéfinie.

On est arrivé à la conclusion qu'il y a actuellement aux Etats-Unis, un excédent de coton pour les besoins de la nation, y compris les soldats de l'armée et de la marine, et il en reste une grande quantité qui sera expédiée en France, en Italie au Japon et en Russie.

Si les forces de la Russie avaient continué de combattre, les Allemands auraient été repoussés depuis longtemps sur leurs frontières. Il leur aurait été impossible de retirer leurs divisions de l'est.

Le désert de Sahara est couvert d'une couche de sable qui a traversé l'épaisseur de qui le met à l'abri de toute inondation.

APPEL GENERAL AUX PATRIOTES

Un nouveau plan d'organisation est adopté par le gouvernement, à l'égard des industries diverses

Washington, D. C., 11 octobre. — La Chambre de Commerce des Etats-Unis, a fait un appel général aux hommes d'affaires du pays, de former des comités de service de guerre, dans toutes les branches d'industrie, afin de donner d'une façon substantielle, leur coopération au gouvernement.

Ces comités absorberont les fonctions des comités d'industries du Conseil National de Défense, qui seront abolis sous un nouveau plan d'organisation.

Les comités de service de guerre, agiront de concert avec le conseil des industries fédérales de défense, qui fait actuellement des achats de guerre.

Les devoirs des comités seront d'obtenir des informations en ce qui concerne les facilités des différentes industries, et la possibilité de leur extension, et de leur équipement; du coût de leur production; de la distribution des matériaux dans les transports; de la façon que les produits devront être distribués, et de discuter avec les officiers fédéraux les questions ayant trait à la production en général des vivres.

Les devoirs des comités seront d'obtenir des informations en ce qui concerne les facilités des différentes industries, et la possibilité de leur extension, et de leur équipement; du coût de leur production; de la distribution des matériaux dans les transports; de la façon que les produits devront être distribués, et de discuter avec les officiers fédéraux les questions ayant trait à la production en général des vivres.

« Vous pouvez obtenir des informations, en ce qui concerne les personnes susceptibles pour mener à bonne fin le sabotage aux Etats-Unis et au Canada, en vous adressant aux personnes suivantes :

Joseph McGarry, Philadelphie; P. Keating, avenue Michigan, Chicago; et Benjamin O'Leary, 16 Park Row, New York.

« Vous pouvez obtenir des informations, en ce qui concerne les personnes susceptibles pour mener à bonne fin le sabotage aux Etats-Unis et au Canada, en vous adressant aux personnes suivantes :

Joseph McGarry, Philadelphie; P. Keating, avenue Michigan, Chicago; et Benjamin O'Leary, 16 Park Row, New York.

« Vous pouvez obtenir des informations, en ce qui concerne les personnes susceptibles pour mener à bonne fin le sabotage aux Etats-Unis et au Canada, en vous adressant aux personnes suivantes :

Joseph McGarry, Philadelphie; P. Keating, avenue Michigan, Chicago; et Benjamin O'Leary, 16 Park Row, New York.

LES FARINES ET LE PORC

Une réduction inattendue de prix, s'oprend les citoyens de Chicago, et de Minneapolis.

Chicago, 11 octobre. — De grandes réductions dans le coût de certaines provisions, ont eu lieu à Chicago, hier, lorsque le gouvernement a mis une fin aux spéculations dans les bulles de grains de coton, et a déclaré qu'il se proposait de réduire le prix du maïs et des viandes de pores.

Dans une nuit le prix de la viande de porc a été baissé de \$1.00 par baril.

Minneapolis, Minn., 11 octobre. — Le prix de la farine a été diminué comme suit: «fancy patent» de 50 cents par baril, et le «first clear» de 75 cents par baril. Ces farines se vendaient \$9.75 et \$10.50 le baril. Les autres marques de farine n'ont pas été affectées.

UNE ENFANT BLESSEE PAR UN AUTOMOBILISTE

En traversant la chaussée à l'intersection des rues Canal et Front, Margaret S. Villars, 2 ans, enfant de Mme T. J. Villars, 612 Sud Scott, a été renversée par une voiture automobile, qui pilait Howard Barthburn, 286 rue St. Claude. La malheureuse enfant a eu le crâne fracturé. Sa blessure est dangereuse.

En traversant la chaussée à l'intersection des rues Canal et Front, Margaret S. Villars, 2 ans, enfant de Mme T. J. Villars, 612 Sud Scott, a été renversée par une voiture automobile, qui pilait Howard Barthburn, 286 rue St. Claude. La malheureuse enfant a eu le crâne fracturé. Sa blessure est dangereuse.

En traversant la chaussée à l'intersection des rues Canal et Front, Margaret S. Villars, 2 ans, enfant de Mme T. J. Villars, 612 Sud Scott, a été renversée par une voiture automobile, qui pilait Howard Barthburn, 286 rue St. Claude. La malheureuse enfant a eu le crâne fracturé. Sa blessure est dangereuse.

En traversant la chaussée à l'intersection des rues Canal et Front, Margaret S. Villars, 2 ans, enfant de Mme T. J. Villars, 612 Sud Scott, a été renversée par une voiture automobile, qui pilait Howard Barthburn, 286 rue St. Claude. La malheureuse enfant a eu le crâne fracturé. Sa blessure est dangereuse.

En traversant la chaussée à l'intersection des rues Canal et Front, Margaret S. Villars, 2 ans, enfant de Mme T. J. Villars, 612 Sud Scott, a été renversée par une voiture automobile, qui pilait Howard Barthburn, 286 rue St. Claude. La malheureuse enfant a eu le crâne fracturé. Sa blessure est dangereuse.

En traversant la chaussée à l'intersection des rues Canal et Front, Margaret S. Villars, 2 ans, enfant de Mme T. J. Villars, 612 Sud Scott, a été renversée par une voiture automobile, qui pilait Howard Barthburn, 286 rue St. Claude. La malheureuse enfant a eu le crâne fracturé. Sa blessure est dangereuse.

PROCES EN DOMMAGES

Mme Kate Dumlin a intenté un procès en dommages pour \$2,500, devant la cour civile de district, au nom de son fils Salvadore Dumlin, contre H. Finger. La pétitionnaire déclare que son fils en traversant la chaussée au coin de l'avenue Napoleon et Constance, le 16 septembre, 1917, a été renversé par une voiture automobile pilotée par Finger, et a eu un doigt fracturé et souffre de multiples contusions.

Mme Kate Dumlin a intenté un procès en dommages pour \$2,500, devant la cour civile de district, au nom de son fils Salvadore Dumlin, contre H. Finger. La pétitionnaire déclare que son fils en traversant la chaussée au coin de l'avenue Napoleon et Constance, le 16 septembre, 1917, a été renversé par une voiture automobile pilotée par Finger, et a eu un doigt fracturé et souffre de multiples contusions.

Mme Kate Dumlin a intenté un procès en dommages pour \$2,500, devant la cour civile de district, au nom de son fils Salvadore Dumlin, contre H. Finger. La pétitionnaire déclare que son fils en traversant la chaussée au coin de l'avenue Napoleon et Constance, le 16 septembre, 1917, a été renversé par une voiture automobile pilotée par Finger, et a eu un doigt fracturé et souffre de multiples contusions.

Mme Kate Dumlin a intenté un procès en dommages pour \$2,500, devant la cour civile de district, au nom de son fils Salvadore Dumlin, contre H. Finger. La pétitionnaire déclare que son fils en traversant la chaussée au coin de l'avenue Napoleon et Constance, le 16 septembre, 1917, a été renversé par une voiture automobile pilotée par Finger, et a eu un doigt fracturé et souffre de multiples contusions.

Mme Kate Dumlin a intenté un procès en dommages pour \$2,500, devant la cour civile de district, au nom de son fils Salvadore Dumlin, contre H. Finger. La pétitionnaire déclare que son fils en traversant la chaussée au coin de l'avenue Napoleon et Constance, le 16 septembre, 1917, a été renversé par une voiture automobile pilotée par Finger, et a eu un doigt fracturé et souffre de multiples contusions.

Mme Kate Dumlin a intenté un procès en dommages pour \$2,500, devant la cour civile de district, au nom de son fils Salvadore Dumlin, contre H. Finger. La pétitionnaire déclare que son fils en traversant la chaussée au coin de l'avenue Napoleon et Constance, le 16 septembre, 1917, a été renversé par une voiture automobile pilotée par Finger, et a eu un doigt fracturé et souffre de multiples contusions.

Mme Kate Dumlin a intenté un procès en dommages pour \$2,500, devant la cour civile de district, au nom de son fils Salvadore Dumlin, contre H. Finger. La pétitionnaire déclare que son fils en traversant la chaussée au coin de l'avenue Napoleon et Constance, le 16 septembre, 1917, a été renversé par une voiture automobile pilotée par Finger, et a eu un doigt fracturé et souffre de multiples contusions.

Mme Kate Dumlin a intenté un procès en dommages pour \$2,500, devant la cour civile de district, au nom de son fils Salvadore Dumlin, contre H. Finger. La pétitionnaire déclare que son fils en traversant la chaussée au coin de l'avenue Napoleon et Constance, le 16 septembre, 1917, a été renversé par une voiture automobile pilotée par Finger, et a eu un doigt fracturé et souffre de multiples contusions.

Mme Kate Dumlin a intenté un procès en dommages pour \$2,500, devant la cour civile de district, au nom de son fils Salvadore Dumlin, contre H. Finger. La pétitionnaire déclare que son fils en traversant la chaussée au coin de l'avenue Napoleon et Constance, le 16 septembre, 1917, a été renversé par une voiture automobile pilotée par Finger, et a eu un doigt fracturé et souffre de multiples contusions.

Mme Kate Dumlin a intenté un procès en dommages pour \$2,500, devant la cour civile de district, au nom de son fils Salvadore Dumlin, contre H. Finger. La pétitionnaire déclare que son fils en traversant la chaussée au coin de l'avenue Napoleon et Constance, le 16 septembre, 1917, a été renversé par une voiture automobile pilotée par Finger, et a eu un doigt fracturé et souffre de multiples contusions.

Mme Kate Dumlin a intenté un procès en dommages pour \$2,500, devant la cour civile de district, au nom de son fils Salvadore Dumlin, contre H. Finger. La pétitionnaire déclare que son fils en traversant la chaussée au coin de l'avenue Napoleon et Constance, le 16 septembre, 1917, a été renversé par une voiture automobile pilotée par Finger, et a eu un doigt fracturé et souffre de multiples contusions.

Mme Kate Dumlin a intenté un procès en dommages pour \$2,500, devant la cour civile de district, au nom de son fils Salvadore Dumlin, contre H. Finger. La pétitionnaire déclare que son fils en traversant la chaussée au coin de l'avenue Napoleon et Constance, le 16 septembre, 1917, a été renversé par une voiture automobile pilotée par Finger, et a eu un doigt fracturé et souffre de multiples contusions.

Mme Kate Dumlin a intenté un procès en dommages pour \$2,500, devant la cour civile de district, au nom de son fils Salvadore Dumlin, contre H. Finger. La pétitionnaire déclare que son fils en traversant la chaussée au coin de l'avenue Napoleon et Constance, le 16 septembre, 1917, a été renversé par une voiture automobile pilotée par Finger, et a eu un doigt fracturé et souffre de multiples contusions.

Mme Kate Dumlin a intenté un procès en dommages pour \$2,500, devant la cour civile de district, au nom de son fils Salvadore Dumlin, contre H. Finger. La pétitionnaire déclare que son fils en traversant la chaussée au coin de l'avenue Napoleon et Constance, le 16 septembre, 1917, a été renversé par une voiture automobile pilotée par Finger, et a eu un doigt fracturé et souffre de multiples contusions.

Mme Kate Dumlin a intenté un procès en dommages pour \$2,500, devant la cour civile de district, au nom de son fils Salvadore Dumlin, contre H. Finger. La pétitionnaire déclare que son fils en traversant la chaussée au coin de l'avenue Napoleon et Constance, le 16 septembre, 1917, a été renversé par une voiture automobile pilotée par Finger, et a eu un doigt fracturé et souffre de multiples contusions.

Mme Kate Dumlin a intenté un procès en dommages pour \$2,500, devant la cour civile de district, au nom de son fils Salvadore Dumlin, contre H. Finger. La pétitionnaire déclare que son fils en traversant la chaussée au coin de l'avenue Napoleon et Constance, le 16 septembre, 1917, a été renversé par une voiture automobile pilotée par Finger, et a eu un doigt fracturé et souffre de multiples contusions.

Mme Kate Dumlin a intenté un procès en dommages pour \$2,500, devant la cour civile de district, au nom de son fils Salvadore Dumlin, contre H. Finger. La pétitionnaire déclare que son fils en traversant la chaussée au coin de l'avenue Napoleon et Constance, le 16 septembre, 1917, a été renversé par une voiture automobile pilotée par Finger, et a eu un doigt fracturé et souffre de multiples contusions.

Mme Kate Dumlin a intenté un procès en dommages pour \$2,500, devant la cour civile de district, au nom de son fils Salvadore Dumlin, contre H. Finger. La pétitionnaire déclare que son fils en traversant la chaussée au coin de l'avenue Napoleon et Constance, le 16 septembre, 1917, a été renversé par une voiture automobile pilotée par Finger, et a eu un doigt fracturé et souffre de multiples contusions.

Mme Kate Dumlin a intenté un procès en dommages pour \$2,500, devant la cour civile de district, au nom de son fils Salvadore Dumlin, contre H. Finger. La pétitionnaire déclare que son fils en traversant la chaussée au coin de l'avenue Napoleon et Constance, le 16 septembre, 1917, a été renversé par une voiture automobile pilotée par Finger, et a eu un doigt fracturé et souffre de multiples contusions.

PRINCIPALES DENREES DU PAYS

L'Administration des Vivres annonce que le Président lancera un ordre à cet effet

Washington, D. C., 11 octobre. — Presque toutes les denrées principales consommées par le peuple américain, seront mises sous le contrôle du gouvernement, le 1er novembre.

L'Administration des Vivres, annonce que dans à quelques jours, le Président Wilson lancera un ordre exécutif, exigeant que les manufacturiers et distributeurs de Vivres, fassent des transactions sous les restrictions d'une licence, afin d'empêcher les marchands indémérités d'accumuler les profits déraisonnables, et mettre une fin à toute spéculation exorbitante.

Le but principal de l'Administration des Vivres, est de protéger le citoyen patriote, contre les négociants peu scrupuleux. L'Administration fait appel aux patriotes de toutes les classes d'industrie, et demande leur coopération, afin d'éliminer les spéculations frauduleuses, le gaspillage etc., dans le grand système de distribution du pays.

DEUX GARÇONNETS SONT BLESSES

Deux garçonnetts gravement blessés, sont actuellement soignés à l'Hôpital de la Charité, Elmore Provost, 8 ans, de Alton, Lae, en jouant dans la cour a reçu un coup de pied à la tête, d'un cheval. Il a été immédiatement envoyé à la Nouvelle-Orléans. Son état inspire des craintes.

Harold Sang, 6 ans, 511 rue Octavia, a été victime d'un pénible accident. En faisant, des gambades sur la rue, il a eu le pied frôlé par un chien, et ayant eu peur d'être renversé il a eu à sa tête, un coup de pied de plusieurs jours après l'accident. Il a été transporté à l'hôpital dans un état critique, souffrant de lésions.

Walter Blocker, 12 ans, qui depuis onze jours souffre de lésions, en un peu mieux, mais n'est pas encore hors de danger.

Départ. — M. l'abbé Misoune, docteur de l'Université de Louvain, confesseur sur la «Bellefleur Martvre», au bénéfice des œuvres du cardinal Mercier.

SEARING ET SON EPOUSE

Frederick Roe Searing et son épouse Elizabeth Randell, de Philadelphie, inculpés d'avoir tenté de frauder une compagnie d'assurance, sont renvoyés aujourd'hui à Philadelphie, où ils seront traduits devant la cour.

CITY PARK, OU BIENVILLE PARK

A la réunion du comité qui a en charge la célébration du bi-centenaire de la fondation, de la Nouvelle-Orléans, on a discuté la question de substituer le nom de «Bien-Ville Park» à celui de «City Park». L'adoption d'un drapeau de ville, et de frapper d'une médaille, pour célébrer le bi-centenaire.

L'Autriche et la France

Rome. — Quelques journaux neutres ont parlé ces temps derniers de profondes sympathies qui existent entre l'Autriche pour la France. On fait remarquer ici, qu'à l'heure actuelle, si ces sympathies existent, elles seraient inopérantes. L'Autriche étant sous la domination complète de l'Allemagne; mais ces sympathies ne se concrétisent nulle part, et à seulement à Vienne un petit comité de catholiques influents, groupés autour du cardinal Piff, dont les sentiments sont peu bienveillants pour l'Allemagne que l'on craint au point de vue religieux.

Dans ce petit groupe même, la France ne saurait trouver des sympathies.

En outre, les milieux financiers sont tous germanophiles et la presse, aux mains de cosmopolites, est toute du côté de l'Allemagne. Quant à la cour, s'il est exact qu'on ait parlé en termes adoucis de la France, il s'agit de la France du XVIIIe siècle et non de la France dégingandée que ces milieux prientiers lui prêtent.

On sait d'ailleurs ici que les milieux opinionés français ne peuvent se faire aucune illusion à ce sujet.

J. A. BASS EST TUE ACCIDENTELLEMENT

En travaillant à peindre un ascenseur, au 3me étage de l'édifice occupé au No. 528 rue Canal, J. A. Bass, a été instantanément, à 10 heures ce matin, lorsque les poids de l'ascenseur sont tombés sur lui, dans un état fracturé. Au moment de l'accident fatal, un noir nommé Ivy Harris, 324 rue Calhoun faisait fonctionner l'ascenseur.

Les médailles, en souvenir de la guerre péninsulaire, ne furent distribuées qu'en 1808, c'est-à-dire 31 ans après la conclusion de la paix.

Les médailles, en souvenir de la guerre péninsulaire, ne furent distribuées qu'en 1808, c'est-à-dire 31 ans après la conclusion de la paix.

Les médailles, en souvenir de la guerre péninsulaire, ne furent distribuées qu'en 1808, c'est-à-dire 31 ans après la conclusion de la paix.

Les médailles, en souvenir de la guerre péninsulaire, ne furent distribuées qu'en 1808, c'est-à-dire 31 ans après la conclusion de la paix.

Les médailles, en souvenir de la guerre péninsulaire, ne furent distribuées qu'en 1808, c'est-à-dire 31 ans après la conclusion de la paix.

Les médailles, en souvenir de la guerre péninsulaire, ne furent distribuées qu'en 1808, c'est-à-dire 31 ans après la conclusion de la paix.

Les médailles, en souvenir de la guerre péninsulaire, ne furent distribuées qu'en 1808, c'est-à-dire 31 ans après la conclusion de la paix.

Les médailles, en souvenir de la guerre péninsulaire, ne furent distribuées qu'en 1808, c'est-à-dire 31 ans après la conclusion de la paix.

Les médailles, en souvenir de la guerre péninsulaire, ne furent distribuées qu'en 1808, c'est-à-dire 31 ans après la conclusion de la paix.

Les médailles, en souvenir de la guerre péninsulaire, ne furent distribuées qu'en 1808, c'est-à-dire 31 ans après la conclusion de la paix.

Les médailles, en souvenir de la guerre péninsulaire, ne furent distribuées qu'en 1808, c'est-à-dire 31 ans après la conclusion de la paix.

Les médailles, en souvenir de la guerre péninsulaire, ne furent distribuées qu'en 1808, c'est-à-dire 31 ans après la conclusion de la paix.

Les médailles, en souvenir de la guerre péninsulaire, ne furent distribuées qu'en 1808, c'est-à-dire 31 ans après la conclusion de la paix.

Les médailles, en souvenir de la guerre péninsulaire, ne furent distribuées qu'en 1808, c'est-à-dire 31 ans après la conclusion de la paix.

Les médailles, en souvenir de la guerre péninsulaire, ne furent distribuées qu'en 1808, c'est-à-dire 31 ans après la conclusion de la paix.

Les médailles, en souvenir de la guerre péninsulaire, ne furent distribuées qu'en 1808, c'est-à-dire 31 ans après la conclusion de la paix.